

SÉLECTION ET SPÉCIFICATIONS

Type générique	Époxy phénolique
Description	Époxy phénolique réticulé, traité par un agent de durcissement à base de polyamine. Formulé en portant une attention particulière à la résistance chimique globale et à la facilité de manutention. Le Plasite 7122 VOC est utilisé pour le revêtement interne des réservoirs et pour la maintenance industrielle.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente résistance chimique globale à une large gamme d'acides, d'alcalis et de solvants. • Très bonne résistance à l'abrasion et très bonne souplesse. • Conforme aux critères FDA 21 CFR 175.300 pour le contact alimentaire
Couleur	Standard; gris clair, blanc et bleu clair. Remarque : les couleurs non standard peuvent ne pas répondre aux exigences de la FDA; consulter le service technique de Carboline.
Brillant	Semi-brillant
Épaisseur de feuil sec	152 - 178 microns (6 - 7 mils) par couche Deux couches pulvérisées en plusieurs passages produisent une épaisseur de feuil sec de 12 à 15 mils (300 à 375 microns), recommandée pour un service en immersion.
Teneur en solides	Par volume 75% +/- 2%
Taux de couverture théorique	29.5 m ² /l à 25 microns (1203 pi ² /gal à 1.0 mils) 4.9 m ² /l à 150 microns (200 pi ² /gal à 6.0 mils) 4.2 m ² /l à 175 microns (172 pi ² /gal à 7.0 mils) Tenir compte des pertes lors du mélange et de l'application.
Valeurs COV	Tel que fourni : 1,76 lb/gal (212 g/l)
Résistance à la chaleur sèche	Continue: 149°C (300°F) Non continue: 177°C (350°F) Les températures d'immersion varient selon le réactif utilisé. Les époxys exposés au soleil perdent leur lustre, se décolorent et finissent par fariner.

PRÉPARATION DES SURFACES D'APPLICATION

Directives générales	<ul style="list-style-type: none"> • Les surfaces doivent être propres et sèches. • Utiliser des méthodes adéquates pour éliminer la saleté, la poussière, les huiles et autres contaminants qui pourraient nuire à l'adhérence du revêtement.
Acier	<ul style="list-style-type: none"> • Immersion : SSPC-SP10 • Sans immersion : SSPC-SP6 • Profil de surface : 2,0 à 3,0 mils (50 à 75 microns)
Acier galvanisé	Consulter le service technique de Carboline.
Béton ou CMU	Consulter Carboline pour l'utilisation sur des surfaces en béton.

Plasite 7122 VOC

FICHE PRODUIT



DONNÉES DE PERFORMANCE

Tous les résultats d'essais ont été obtenus dans des conditions de laboratoire. Les résultats peuvent varier lorsque les essais sont réalisés sur le terrain.

Méthode d'essai	System	Résultats
Choc thermique	Deux couches	Sans effet après 5 cycles entre -21 et 93 °C (-70 à 200 °F)
Dureté de surface (Méthode ASTM D4366-84) Pendule König (verre standard = 250 secondes)	Deux couches	135 secondes
Résistance à l'abrasion (Roue Taber CS-17, poids de 1000 g, 1000 cycles)	Deux couches	77 milligrammes

RÉSISTANCE CHIMIQUE : Pour obtenir des informations de résistance chimique spécifiques, contacter le service technique de Carboline.

MÉLANGE ET DILUTION

Mélange	Remuer au malaxeur séparément, puis combiner les composants et mélanger au malaxeur. NE PAS MÉLANGER DE KITS PARTIELS. Le produit doit reposer environ 45 minutes une fois l'agent de durcissement ajouté et bien mélangé.
Dilution	Diluer au besoin, jusqu'à 20 %, avec le diluant n° 71 Plasite. L'utilisation de diluants autres que ceux fournis ou recommandés par Carboline peut dégrader les performances du produit et annuler la garantie, expresse ou implicite.
Durée de vie du mélange	4 à 6 heures à 21 °C (70 °F).

DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT

Des directives générales relatives à l'équipement, pour l'application de ce produit, sont fournies ci-dessous. Il peut être nécessaire de modifier ces directives en fonction des conditions du chantier pour obtenir les résultats souhaités.

Pulvérisation (directives générales)	Il est recommandé de faire un passage au « brouillard » pour l'adhérence. Laisser la surface sécher environ une minute, mais sans que le feuil ne sèche complètement. Tous les passages subséquents doivent être effectués en quadrillage, en maintenant l'aspect humide du feuil. Répéter cette procédure pour la deuxième couche, de manière à obtenir l'épaisseur de feuil sec recommandée.
Pulvérisation classique	Contenant pressurisé équipé d'un double régulateur, d'un tuyau flexible de 3/8 po (diam. interne min.), d'une buse de 0,055 à 0,070 po (diam. interne) et du chapeau d'air approprié.
Pulvérisation sans air	Taux de compression : 30:1 (min.) Débit, en gal/min : 3,0 (min.) Tuyau flexible : 3/8 po diam. int. (min.) Taille de buse : 0,015 à 0,021 po Pression de sortie : 2100 à 2300 psi Taille du filtre : 60 mesh Les garnitures en PTFE sont recommandées et sont disponibles auprès du fabricant de la pompe.

DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT

Des directives générales relatives à l'équipement, pour l'application de ce produit, sont fournies ci-dessous. Il peut être nécessaire de modifier ces directives en fonction des conditions du chantier pour obtenir les résultats souhaités.

**Pinceau et rouleau
(directives générales)**

Non recommandé pour le revêtement interne des réservoirs, excepté pour marquer des soudures ou pour les retouches. Utiliser un rouleau à poils courts résistant aux solvants. Utiliser un pinceau à poils mi-durs.

CONDITIONS D'APPLICATION

Condition	Matériau	Surface	Ambiante	Humidité
Minimum	10°C (50°F)	10°C (50°F)	10°C (50°F)	0%
Maximum	32°C (90°F)	32°C (90°F)	32°C (90°F)	80%

La température de la surface d'application doit se situer au moins 3 °C (5 °F) au-dessus du point de rosée.

DURÉE DE DURCISSEMENT

Temp. de surface	Sec pour couche suivante	Délai maximal avant couche suivante	Remise en service
21°C (70°F)	10 heures	14 jours	7 jours
32°C (90°F)	5 heures	7 jours	4 jours

Normalement, la surface ne colle plus au toucher en 4 à 6 heures à 21 °C (70 °F).

Sécher à température ambiante

La polymérisation et le durcissement prévus se produisent en 7 jours à 21 °C (70 °F). Ce revêtement ne doit pas être appliqué lorsque la température de l'air ou de la surface est inférieure à 10 °C (50 °F). Afin de s'assurer d'une polymérisation appropriée, la température de la surface d'application doit demeurer à 21 °C (70 °F) ou plus dans les 24 heures après la dernière couche. Ce produit doit subir un durcissement accéléré pour tout service en immersion dans un milieu alimentaire sensible au goût.

Durcissement accéléré

Le durcissement accéléré à haute température augmente la résistance à certains environnements; par conséquent, en cas d'exposition sévère, le durcissement accéléré est recommandé pour maximiser la résistance et la durée de vie du revêtement. Laisser sécher à l'air pendant 2 à 5 heures entre 21 et 37 °C (70 à 100 °F) avant le durcissement à chaud. Après le séchage à l'air, la température de la surface d'application doit être augmentée de 18 °C (30 °F) environ toutes les 30 minutes, jusqu'à ce que la température souhaitée pour le durcissement accéléré soit atteinte. Il est possible de vérifier le durcissement final en exposant la surface enduite à de la MIBK (méthylisobutylcétone) pendant 10 minutes. Si aucune dissolution n'est observée et que seul un léger ramollissement du feuillet se produit, le durcissement peut être considéré comme achevé. Le feuillet devrait se raffermir après l'exposition s'il est complètement durci. Pour tout service en immersion dans un milieu alimentaire sensible au goût, ce produit doit subir un durcissement accéléré à l'une des températures de surface suivantes :

- 12 heures à 66 °C (150 °F)
- 6 heures à 79 °C (175 °F)
- 4 heures à 93 °C (200 °F)

NETTOYAGE ET SÉCURITÉ

Nettoyage

Utiliser le diluant n° 2 ou n° 71, ou de l'acétone. En cas de déversement, absorber le produit et le mettre au rebut conformément aux règlements locaux applicables.

Plasite 7122 VOC

FICHE PRODUIT



NETTOYAGE ET SÉCURITÉ

Sécurité	Lire et respecter toutes les mises en garde indiquées dans la fiche technique du produit, ainsi que dans la fiche de données de sécurité du produit. Suivre des précautions normales de sécurité au travail, y compris en matière d'équipement de protection individuelle.
Ventilation	Lorsque ce produit est utilisé comme revêtement interne de réservoir ou dans des espaces clos, une circulation d'air complète doit être assurée pendant et après l'application, jusqu'au durcissement du revêtement. Le système de ventilation doit être capable d'empêcher la concentration des vapeurs de solvants d'atteindre la limite inférieure d'explosivité des solvants utilisés. L'utilisateur doit tester et surveiller les niveaux d'exposition pour s'assurer que tous les membres du personnel sont en dessous des limites préconisées. En cas de doute, ou dans l'impossibilité de surveiller les niveaux d'exposition, utiliser un respirateur à adduction d'air approuvé par NIOSH/MSHA.
Nettoyage et sécurité	Ce produit contient des solvants inflammables. Tenir à l'écart des étincelles et des flammes. Toute installation électrique doit être réalisée et mise à la terre conformément au Code électrique national. Dans les régions où il existe des risques d'explosion, les travailleurs sont tenus d'utiliser des outils non ferreux et de porter des chaussures conductrices et anti-étincelles.

EMBALLAGE, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Durée de conservation	Partie A - 6 mois Partie B - 24 mois à 70 °C (21 °F)
Température et humidité d'entreposage	Entreposer tous les composants entre 10 et 32 °C (50 à 90 °F) dans un endroit sec. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter la chaleur excessive et ne pas congeler.
Poids à l'expédition (approximatif)	Kit de 5 gallons : 29,5 kg (65 lb)

GARANTIE

Au meilleur de nos connaissances, les données techniques contenues dans le présent document sont véridiques et exactes à la date de leur publication et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les utilisateurs doivent contacter la société Carboline pour vérifier la conformité du produit avant de l'installer ou de passer commande. Aucune garantie de précision n'est expresse ou implicite. Nous garantissons que nos produits sont conformes au contrôle qualité de Carboline. Nous n'assumons aucune responsabilité pour la couverture, la performance ou les blessures liées à l'utilisation. La responsabilité, le cas échéant, est limitée au remplacement des produits. AUCUNE AUTRE GARANTIE D'AUCUNE SORTE N'EST DONNÉE PAR CARBOLINE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE, EN VERTU DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS À CARACTÈRE COMMERCIAL ET D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION SPÉCIFIQUE. Toutes les autres marques auxquelles il est fait référence ici sont la propriété de Carboline International Corporation, sauf indication contraire.